

Ce document de plusieurs pages pages peut être consulté en utilisant le principe des signets pour se rendre directement à la page choisie.

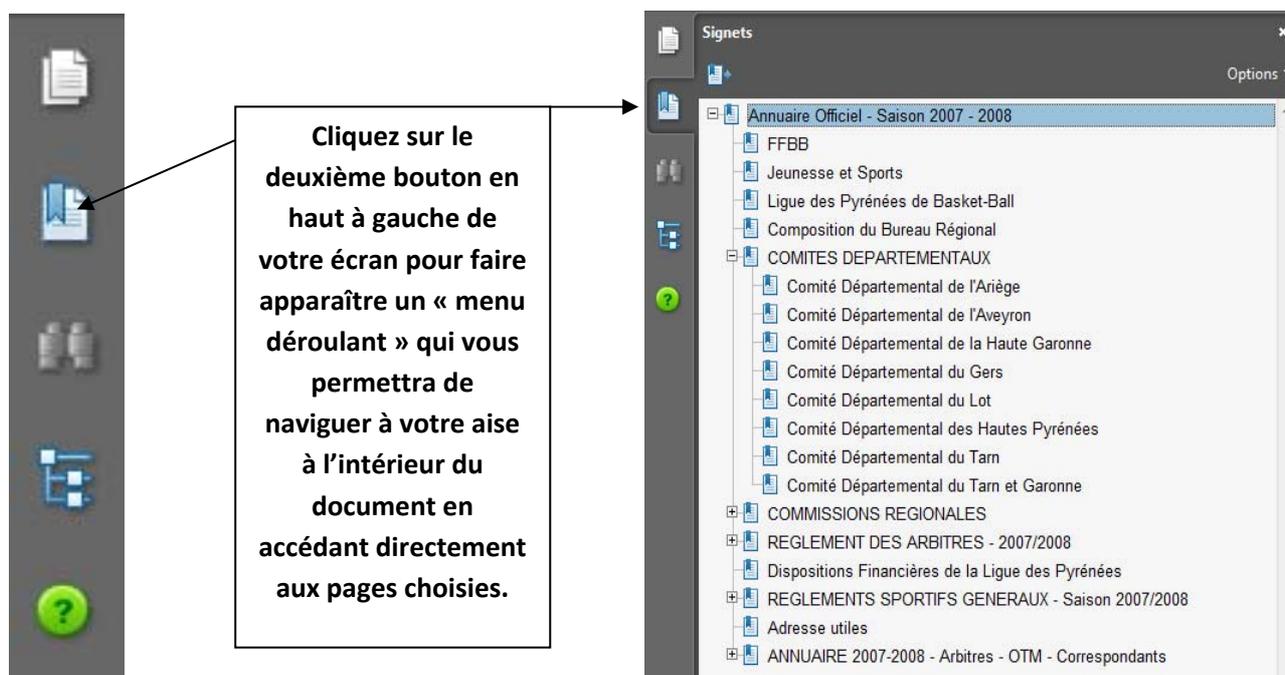
Pour avoir une explication détaillée,

voyez la page suivante ...

Astuce numéro 2 :

Naviguez dans un fichier  de plusieurs pages, grâce aux « Signets »

Si le fichier que vous avez ouvert ne possède pas le bouton , c'est que ceux-ci n'ont pas été créés dans ce document.



Cliquez sur le deuxième bouton en haut à gauche de votre écran pour faire apparaître un « menu déroulant » qui vous permettra de naviguer à votre aise à l'intérieur du document en accédant directement aux pages choisies.

The screenshot shows a PDF viewer interface. On the left, a vertical toolbar contains several icons: a document, a document with a blue bookmark icon, two people, a flowchart, and a green question mark. An arrow points from the second icon (document with bookmark) to a callout box containing the text above. To the right, the 'Signets' sidebar is open, displaying a hierarchical table of contents for a document titled 'Annuaire Officiel - Saison 2007 - 2008'. The sidebar includes sections like 'FFBB', 'Jeunesse et Sports', 'Ligue des Pyrénées de Basket-Ball', 'Composition du Bureau Régional', 'COMITES DEPARTEMENTAUX' (with sub-items for various departments), 'COMMISSIONS REGIONALES', 'REGLEMENT DES ARBITRES - 2007/2008', 'Dispositions Financières de la Ligue des Pyrénées', 'REGLEMENTS SPORTIFS GENERAUX - Saison 2007/2008', 'Adresse utiles', and 'ANNUAIRE 2007-2008 - Arbitres - OTM - Correspondants'. The top of the sidebar has a search icon and an 'Options' dropdown menu.

Vous pouvez visionner le contenu des différents dossiers en cliquant sur le « + » ou le « - »

Articles	Pré-National	Régional 1	Régional 2	
1 – Composition	UNE seule poule de 12 équipes	DEUX poules de 12 équipes	DEUX poules de 12 équipes	
Le championnat est composé	Ces associations sportives ayant réglé leurs cotisations dans les délais prévus et régulièrement qualifiées pour cette compétition.			
2 – Obligations d'équipes	<ul style="list-style-type: none"> - Une équipe Seniors Masculins ou une équipe U20M participant au Championnat dans lequel elle est engagée et le terminant Et - Une équipe U17M ou U15M (autorisation des coopérations territoriales) participant au Championnat dans lequel elle est engagée et le terminant Et - Une équipe U13M ou U11M ou U11 Mixte (autorisation des coopérations territoriales) participant au Championnat dans lequel elle est engagée et le terminant 	<ul style="list-style-type: none"> - Une équipe U20M ou U17M ou U15M (autorisation des coopérations territoriales) participant au Championnat dans lequel elle est engagée et le terminant Et - Une équipe U13M ou U11M ou U11 Mixte (autorisation des coopérations territoriales) participant au Championnat dans lequel elle est engagée et le terminant 	<ul style="list-style-type: none"> - Une équipe U20M ou U17M ou U15M ou U13M ou U11M ou U11 Mixte (autorisation des coopérations territoriales) participant au Championnat dans lequel elle est engagée et le terminant 	
Chaque association sportive évoluant dans cette division devra OBLIGATOIREMENT présenter :	<p>Les vérifications de ces obligations se feront aux dates suivantes : 1^{er} décembre de la saison en cours et avant la dernière journée de championnat.</p> <p>La non-observation de ces obligations amène le déclassement de l'association sportive fautive (mise hors championnat) et la descente automatique dans la division inférieure à la fin de la phase régulière.</p> <p>La Ligue a toujours le droit de refuser l'inscription d'une association sportive dès lors qu'elle motive son refus.</p>			
3 – Associations sportives qualifiées	<p>Les associations sportives qualifiées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> A) les associations sportives venant du championnat de France B) les associations sportives maintenues en PRE NATIONAL C) les associations sportives accédant de la Régional 1 Masculin D) les associations sportives éventuellement repêchées. 	<ul style="list-style-type: none"> A) les associations sportives venant du championnat « Pré National » B) les associations sportives maintenues en Régional 1 Masculin C) les associations sportives accédant de la division Régional 2 Masculin D) L'équipe Championne U20-Junior Masculin 2012. E) les associations sportives éventuellement repêchées. 	<ul style="list-style-type: none"> A) les associations sportives venant de la division Régional 1 Masculin B) les associations sportives maintenues en division Régional 2 Masculin C) les associations sportives accédant des championnats départementaux D) les associations sportives éventuellement repêchées. 	
4 – Phases finales	<p>TITRE DE CHAMPION</p> <p>Les équipes terminant 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} du championnat se qualifient pour la phase finale :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>Demi-finales sur TERRAIN NEUTRE:</u> Samedi soir <ul style="list-style-type: none"> - Demi-finale n° 1 : 2^{ème} contre 3^{ème} - Demi-finale n° 2 : 1^{er} contre 4^{ème} ✓ <u>FINALE sur TERRAIN NEUTRE:</u> Lors du week-end All Star entre les vainqueurs des demi-finales <p><i>La Commission Sportive décidera des horaires et de l'ordre des rencontres en fonction du terrain neutre choisi</i></p> <p>Le titre de Champion sera attribué à l'équipe vainqueur de la finale.</p>	<p>TITRE DE CHAMPION</p> <p>Les équipes terminant 1^{ère} de chaque poule du championnat se qualifient pour la finale :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>FINALE sur TERRAIN NEUTRE:</u> Lors du week-end des finales 1^{er} poule A contre 1^{er} poule B <p>Le titre de Champion sera attribué à l'équipe vainqueur de la finale.</p>	<p>TITRE DE CHAMPION</p> <p>Les équipes terminant 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule du championnat se qualifient pour la phase finale TITRE DE CHAMPION :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>Demi-finales sur TERRAIN NEUTRE:</u> Samedi soir <ul style="list-style-type: none"> - Demi-finale n° 1 : 1^{er} poule A contre 2^{ème} poule B - Demi-finale n° 2 : 1^{er} poule B contre 2^{ème} poule A <p><i>La Commission Sportive décidera des horaires et de l'ordre des rencontres en fonction du terrain neutre choisi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>FINALE sur TERRAIN NEUTRE:</u> Lors du week-end des finales entre les vainqueurs des demi-finales <p>Le titre de Champion sera attribué à l'équipe vainqueur de la finale.</p>	<p>PLAY-OFF</p> <p>Les équipes terminant 2^{ème} et 3^{ème} de chaque poule du championnat se qualifient pour la phase finale PLAY OFF:</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>Demi-finales sur TERRAIN NEUTRE:</u> Samedi soir <ul style="list-style-type: none"> - Demi-finale n° 1 : 2^{ème} poule A contre 3^{ème} poule B - Demi-finale n° 2 : 2^{ème} poule B contre 3^{ème} poule A

		<p><i>La Commission Sportive décidera des horaires et de l'ordre des rencontres en fonction du terrain neutre choisi</i></p> <p>✓ FINALE sur TERRAIN NEUTRE: Lors du week-end des finales entre les vainqueurs des demi-finales</p>	<p><i>La Commission Sportive décidera des horaires et de l'ordre des rencontres en fonction du terrain neutre choisi</i></p> <p>✓ FINALE sur TERRAIN NEUTRE: Lors du week-end des finales entre les vainqueurs des demi-finales</p>
5 – Montée en division supérieure	<p>L'équipe classée 1^{ère} de la phase régulière accède à la NM3 pour la saison suivante.</p> <p>L'ordre de repêchage pour la (les) montée(s) sera dans l'ordre suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Champion • Finaliste • 2^{ème} du championnat 	<p>Les équipes terminant 1^{ère} de leur poule lors de la saison régulière accèdent à la division Pré-National Masculin pour la saison suivante.</p> <p>L'équipe Vainqueur de la phase finale PLAY-OFF accède à la division Pré-National Masculin pour la saison suivante.</p>	<p>Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule à l'issue du championnat accèdent en REGIONAL 1 MASCULIN pour la saison suivante.</p> <p>L'équipe Vainqueur de la phase finale PLAY OFF accède en Régional 1 Masculin pour la saison suivante.</p>
6 – Descente en division inférieure	<p>Les équipes 11^{ème} et 12^{ème} au classement final descendent OBLIGATOIREMENT en Régional 1 Masculin pour la saison suivante. Ces équipes ne seront pas repêchées.</p> <p>Dans l'éventualité de descente de NM 3, l'ordre des descentes se fera, en fonction du nombre d'équipe descendant, en remontant le classement à partir de la 10^{ème} place. Ces équipes peuvent être repêchées.</p>	<p>Les équipes classées 11^{ème} et 12^{ème} de chaque poule descendent OBLIGATOIREMENT en Régional 2 Masculin pour la saison suivante sans possibilité de repêchage.</p> <p>Le perdant du barrage entre les équipes classées 10^{ème} de chaque poule descend en Régional 2 Masculin pour la saison suivante avec une possibilité de repêchage.</p>	<p>Les équipes classées de la 10^{ème} à 12^{ème} place de chaque poule descendent en Championnat Départemental pour la saison suivante.</p> <p>Le perdant du barrage entre les équipes classées 9^{ème} de chaque poule descend en Championnat Départemental pour la saison suivante avec une possibilité de repêchage.</p>
7 – Barrages		<p>Dans l'éventualité de descentes supplémentaires, les équipes terminant 9^{ème} et 10^{ème} de chaque poule à l'issue du championnat, joueront une rencontre aller/retour de barrages entre elles, de la manière suivante :</p> <p>Rencontre Aller : 9^{ème} A reçoit 9^{ème} B 10^{ème} A reçoit le 10^{ème} B</p> <p>Rencontre Retour : 9^{ème} B reçoit 9^{ème} A 10^{ème} B reçoit le 10^{ème} A</p> <p>En conséquence, un résultat nul est autorisé soit à la rencontre Aller soit à la rencontre Retour dans ce barrage. Attention ! en cas d'égalité sur l'ensemble des deux rencontres lors de la rencontre retour, il sera procédé à une (ou plusieurs) prolongation(s) pour déterminer l'équipe gagnante du barrage.</p> <p>Le barrage entre les équipes classées 9^{ème} de chaque poule peut être annulé par la Commission Sportive Régionale en fonction des résultats et des descentes supplémentaires.</p>	<p>Dans l'éventualité de descentes supplémentaires, les équipes terminant 8^{ème} et 9^{ème} de chaque poule à l'issue du championnat, joueront une rencontre aller/retour de barrages entre elles, de la manière suivante :</p> <p>Rencontre Aller : 8^{ème} A reçoit 8^{ème} B 9^{ème} A reçoit le 9^{ème} B</p> <p>Rencontre Retour : 8^{ème} B reçoit 8^{ème} A 9^{ème} B reçoit le 9^{ème} A</p> <p>En conséquence, un résultat nul est autorisé soit à la rencontre Aller soit à la rencontre Retour dans ce barrage. Attention ! en cas d'égalité sur l'ensemble des deux rencontres lors de la rencontre retour, il sera procédé à une (ou plusieurs) prolongation(s) pour déterminer l'équipe gagnante du barrage.</p> <p>Le barrage entre les équipes classées 8^{ème} de chaque poule peut être annulé par la Commission Sportive Régionale en fonction des résultats et des descentes supplémentaires.</p>
8 – Sanction en cas de forfait ou pénalité	<p>Une association sportive ayant une défaite par « FORFAIT » ou par « PENALITE » sera considérée comme ayant le plus mauvais point-avantage (quotient) des associations sportives à égalité de points.</p> <p>Dans le cas d'une rencontre perdue par « PENALITE », l'équipe déclarée gagnante bénéficie des 2 (DEUX) points attribués pour une rencontre gagnée. Les points marqués au cours de la rencontre sont annulés, et rien ne doit figurer à cet effet au point-avantage (quotient).</p>		
9 – Sanction en cas de forfait général	<p>Une association sportive ayant déclaré forfait général ou étant déclarée forfait général est rétrogradée de deux divisions et est mise hors championnat.</p>		
10 – Horaire des rencontres	<p>L'heure officielle des rencontres de ce championnat est le SAMEDI à 20h00</p> <p>Pour les deux dernières journées de ce Championnat (10^{ème} et 11^{ème} Retour), <u>AUCUN</u> changement de date et d'horaire ne sera accepté.</p> <p>Toutes les rencontres doivent, <u>OBLIGATOIREMENT</u>, se dérouler à la date prévue au calendrier et à 20h00. En cas de rencontre couplée avec une rencontre de niveau Championnat de France, la Commission Sportive autorisera la dérogation en conformité avec l'article 17.A des règlements sportifs généraux de la Ligue des Pyrénées. Toutes les autres dérogations devront être validées par le BUREAU REGIONAL.</p>		

Articles	Pré-National	Régional 1	Régional 2
11 – Appareillage des 24 secondes	L'appareil des 24 secondes et sa tenue par un officiel reconnu apte à le faire est obligatoire pour toutes les rencontres de Pré National. L'aptitude de cet officiel sera déterminée par la Commission Régionale des Officiels avec une parution de liste avant le début de la saison sportive. En cas de non-respect, la Commission Régionale des Officiels désignera un O.T.M. pour les rencontres à domicile (les remboursements des frais seront à la charge du club fautif).		
12 – Mutualisation possible entre associations	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Union Senior (US) autorisée ✓ Equipe de coopération territoriale interdite 	Equipe de coopération territoriale (CT) autorisée	Equipe de coopération territoriale (CT) autorisée
13 – Communication et Evènements	Dans le cadre d'une action de Communication et Evènements, le Bureau Régional peut décider de regrouper une journée de championnat sur le même site. Les associations en seront informées au plus tard, une semaine avant le début du championnat.		
14 – Cas particuliers	Tous les cas particuliers qui pourraient survenir en cours ou à la fin de la saison, et non prévus dans le présent règlement, seront traités par le BUREAU REGIONAL.		
15 – Statut de l'Entraîneur	Se reporter au texte « Statut Régional de l'entraîneur » de la saison en cours		

16 – Qualifications et licences

Pré-National		
Nombre de joueurs autorisés :	10 maximum	
Type de licences autorisées (nombre de maximum)	Licence C1 ou T	3
	Licence AS HN	0
	Licence C	Sans limite
Couleurs de licence autorisées (nombre maximum)	Blanc	Sans limite
	Vert	Sans limite
	Jaune	2 0 0 1 0 1 0
	Orange	0 0 2 0 1 0 1
	Rouge	0 0 0 0 0 1 1

Régional 1 / Régional 2		
Nombre de joueurs autorisés :	10 maximum	
Type de licences autorisées (nombre de maximum)	Licence C1, C2 ou T	3
	Licence AS (autres)	0
	Licence C ou AS-CTC	Sans limite
Couleurs de licence autorisées (nombre maximum)	Blanc	Sans limite
	Vert	Sans limite
	Jaune	3 2 2 1 0 1 1
	Orange	0 1 0 0 1 0 2
	Rouge	0 0 1 1 1 0 2

RÈGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SENIORS FÉMININES

Saison
2013/2014

Articles	Pré-National	Régional 1	Régional 2
1 – Composition Le championnat est composé	UNE seule poule de 12 équipes	DEUX poules de 12 équipes	DEUX poules de 12 équipes
	Ces associations sportives ayant réglé leurs cotisations dans les délais prévus et régulièrement qualifiées pour cette compétition.		
2 – Obligations d'équipes Chaque association sportive évoluant dans cette division devra OBLIGATOIREMENT présenter :	<ul style="list-style-type: none"> - Une équipe Seniors Féminines ou une équipe U20F participant au Championnat dans lequel elle est engagée et le terminant Et - Une équipe U17F ou U15F (autorisation des coopérations territoriales) participant au Championnat dans lequel elle est engagée et le terminant Et - Une équipe U13F ou U11F ou U11 Mixte (autorisation des coopérations territoriales) participant au Championnat dans lequel elle est engagée et le terminant 	<ul style="list-style-type: none"> - Une équipe U20F ou U17F ou U15F (autorisation des coopérations territoriales) participant au Championnat dans lequel elle est engagée et le terminant Et - Une équipe U13F ou U11F ou U11 Mixte (autorisation des coopérations territoriales) participant au Championnat dans lequel elle est engagée et le terminant 	<ul style="list-style-type: none"> - Une équipe U20F ou U17F ou U15F ou U13F ou U11F ou U11 Mixte (autorisation des coopérations territoriales) participant au Championnat dans lequel elle est engagée et le terminant
	<p>Les vérifications de ces obligations se feront aux dates suivantes : 1^{er} décembre de la saison en cours et avant la dernière journée de championnat.</p> <p>La non-observation de ces obligations amène le déclassement de l'association sportive fautive (mise hors championnat) et la descente automatique dans la division inférieure à la fin de la phase régulière.</p> <p>La Ligue a toujours le droit de refuser l'inscription d'une association sportive dès lors qu'elle motive son refus.</p>		
3 – Associations sportives qualifiées Les associations sportives qualifiées sont :	<ul style="list-style-type: none"> A) les associations sportives venant du championnat de France B) les associations sportives maintenues en PRE NATIONAL C) les associations sportives accédant de la Régional 1 Féminine D) les associations sportives éventuellement repêchées. 	<ul style="list-style-type: none"> A) les associations sportives venant du championnat « Pré National » B) les associations sportives maintenues en Régional 1 Féminine C) les associations sportives accédant de la division Régional 2 Féminine D) L'équipe Championne U20-Junior Féminine 2012 E) les associations sportives éventuellement repêchées. 	<ul style="list-style-type: none"> A) les associations sportives venant de la division Régional 1 Féminine B) les associations sportives maintenues en division Régional 2 Féminine C) les associations sportives accédant des championnats départementaux D) les associations sportives éventuellement repêchées.
4 – Phases finales	<p>TITRE DE CHAMPION Les équipes terminant 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} du championnat se qualifient pour la phase finale :</p> <p>✓ <u>Demi-finales sur TERRAIN NEUTRE:</u> Samedi soir – Demi-finale n° 1 : 2^{ème} contre 3^{ème} – Demi-finale n° 2 : 1^{er} contre 4^{ème}</p> <p><i>La Commission Sportive décidera des horaires et de l'ordre des rencontres en fonction du terrain neutre choisi</i></p> <p>✓ <u>FINALE sur TERRAIN NEUTRE:</u> Lors du week-end All Star entre les vainqueurs des demi-finales</p> <p>Le titre de Champion sera attribué à l'équipe vainqueur de la finale.</p>	<p>TITRE DE CHAMPION Les équipes terminant 1^{ère} de chaque poule du championnat se qualifient pour la finale :</p> <p>✓ <u>FINALE sur TERRAIN NEUTRE:</u> Lors du week-end des finales 1^{er} poule A contre 1^{er} poule B</p> <p>Le titre de Champion sera attribué à l'équipe vainqueur de la finale.</p> <p>PLAY-OFF Les équipes terminant 2^{ème} et 3^{ème} de chaque poule du championnat se qualifient pour la phase finale PLAY OFF :</p> <p>✓ <u>Demi-finales sur TERRAIN NEUTRE:</u> Dimanche après-midi – Demi-finale n° 1 : 2^{ème} poule A contre 3^{ème} poule B – Demi-finale n° 2 : 2^{ème} poule B contre 3^{ème} poule A</p>	<p>TITRE DE CHAMPION Les équipes terminant 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule du championnat se qualifient pour la phase finale TITRE DE CHAMPION :</p> <p>✓ <u>Demi-finales sur TERRAIN NEUTRE:</u> Dimanche après-midi – Demi-finale n° 1 : 1^{er} poule A contre 2^{ème} poule B – Demi-finale n° 2 : 1^{er} poule B contre 2^{ème} poule A</p> <p>✓ <u>FINALE sur TERRAIN NEUTRE:</u> Lors du week-end des finales entre les vainqueurs des demi-finales <i>La Commission Sportive décidera des horaires et de l'ordre des rencontres en fonction du terrain neutre choisi</i></p> <p>Le titre de Champion sera attribué à l'équipe vainqueur de la finale.</p> <p>PLAY-OFF Les équipes terminant 3^{ème} et 4^{ème} de chaque poule du championnat se qualifient pour la phase finale PLAY OFF :</p> <p>✓ <u>Demi-finales sur TERRAIN NEUTRE:</u> Dimanche après-midi – Demi-finale n° 1 : 3^{ème} poule A contre 4^{ème} poule B – Demi-finale n° 2 : 3^{ème} poule B contre 4^{ème} poule A</p>

		<p><i>La Commission Sportive décidera des horaires et de l'ordre des rencontres en fonction du terrain neutre choisi</i></p> <p>✓ FINALE sur TERRAIN NEUTRE: Lors du week-end des finales entre les vainqueurs des demi-finales</p>	<p><i>La Commission Sportive décidera des horaires et de l'ordre des rencontres en fonction du terrain neutre choisi</i></p> <p>✓ FINALE sur TERRAIN NEUTRE: Lors du week-end des finales entre les vainqueurs des demi-finales</p>
5 – Montée en division supérieure	<p>L'équipe classée 1^{ère} de la phase régulière accède à la NF3 pour la saison suivante.</p> <p>L'ordre de repêchage pour la (les) montée(s) sera dans l'ordre suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Champion • Finaliste • 2^{ème} du championnat 	<p>Les équipes terminant 1^{ère} de leur poule lors de la saison régulière accèdent à la division Pré-National Féminin pour la saison suivante.</p> <p>L'équipe Vainqueur de la phase finale PLAY-OFF accède à la division Pré-National Féminin pour la saison suivante.</p>	<p>Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule à l'issue du championnat accèdent en REGIONAL 1 FEMININ pour la saison suivante.</p> <p>L'équipe Vainqueur de la phase finale PLAY OFF accède en Régional 1 Féminine pour la saison suivante.</p>
6 – Descente en division inférieure	<p>Les équipes 11^{ème} et 12^{ème} au classement final descendent OBLIGATOIREMENT en Régional 1 Féminine pour la saison suivante. Ces équipes ne seront pas repêchées.</p> <p>Dans l'éventualité de descente de N.F. 3, l'ordre des descentes se fera, en fonction du nombre d'équipe descendant, en remontant le classement à partir de la 10^{ème} place. Ces équipes peuvent être repêchées.</p>	<p>Les équipes classées 11^{ème} et 12^{ème} de chaque poule descendent OBLIGATOIREMENT en Régional 2 Féminine pour la saison suivante sans possibilité de repêchage.</p> <p>Le perdant du barrage entre les équipes classées 10^{ème} de chaque poule descend en Régional 2 Féminine pour la saison suivante avec une possibilité de repêchage.</p>	<p>Les équipes classées de la 10^{ème} à 12^{ème} place de chaque poule descendent en Championnat Départemental pour la saison suivante.</p> <p>Le perdant du barrage entre les équipes classées 9^{ème} de chaque poule descend en Championnat Départemental pour la saison suivante avec une possibilité de repêchage.</p>
7 – Barrages		<p>Dans l'éventualité de descentes supplémentaires, les équipes terminant 9^{ème} et 10^{ème} de chaque poule à l'issue du championnat, joueront une rencontre aller/retour de barrages entre elles, de la manière suivante :</p> <p>Rencontre Aller : 9^{ème} A reçoit 9^{ème} B 10^{ème} A reçoit le 10^{ème} B</p> <p>Rencontre Retour : 9^{ème} B reçoit 9^{ème} A 10^{ème} B reçoit le 10^{ème} A</p> <p>En conséquence, un résultat nul est autorisé soit à la rencontre Aller soit à la rencontre Retour dans ce barrage. Attention ! en cas d'égalité sur l'ensemble des deux rencontres lors de la rencontre retour, il sera procédé à une (ou plusieurs) prolongation(s) pour déterminer l'équipe gagnante du barrage.</p> <p>Le barrage entre les équipes classées 9^{ème} de chaque poule peut être annulé par la Commission Sportive Régionale en fonction des résultats et des descentes supplémentaires.</p>	<p>Dans l'éventualité de descentes supplémentaires, les équipes terminant 8^{ème} et 9^{ème} de chaque poule à l'issue du championnat, joueront une rencontre aller/retour de barrages entre elles, de la manière suivante :</p> <p>Rencontre Aller : 8^{ème} A reçoit 8^{ème} B 9^{ème} A reçoit le 9^{ème} B</p> <p>Rencontre Retour : 8^{ème} B reçoit 8^{ème} A 9^{ème} B reçoit le 9^{ème} A</p> <p>En conséquence, un résultat nul est autorisé soit à la rencontre Aller soit à la rencontre Retour dans ce barrage. Attention ! en cas d'égalité sur l'ensemble des deux rencontres lors de la rencontre retour, il sera procédé à une (ou plusieurs) prolongation(s) pour déterminer l'équipe gagnante du barrage.</p> <p>Le barrage entre les équipes classées 8^{ème} de chaque poule peut être annulé par la Commission Sportive Régionale en fonction des résultats et des descentes supplémentaires.</p>
8 – Sanction en cas de forfait ou pénalité	<p>Une association sportive ayant une défaite par « FORFAIT » ou par « PENALITE » sera considérée comme ayant le plus mauvais point-avantage (quotient) des associations sportives à égalité de points.</p> <p>Dans le cas d'une rencontre perdue par « PENALITE », l'équipe déclarée gagnante bénéficie des 2 (DEUX) points attribués pour une rencontre gagnée. Les points marqués au cours de la rencontre sont annulés, et rien ne doit figurer à cet effet au point-avantage (quotient).</p>		
9 – Sanction en cas de forfait général	<p>Une association sportive ayant déclaré forfait général ou étant déclarée forfait général est rétrogradée de deux divisions et est mise hors championnat.</p>		
10 – Horaire des rencontres	<p>L'heure officielle des rencontres de ce championnat est le DIMANCHE à 15h30</p> <p>Pour les deux dernières journées de ce Championnat (10^{ème} et 11^{ème} Retour), <u>AUCUN</u> changement de date et d'horaire ne sera accepté.</p> <p>Toutes les rencontres doivent, <u>OBLIGATOIREMENT</u>, se dérouler à la date prévue au calendrier et à 15h30. En cas de rencontre couplée avec une rencontre de niveau Championnat de France, la Commission Sportive autorisera la dérogation en conformité avec l'article 17.A des règlements sportifs généraux de la Ligue des Pyrénées. Toutes les autres dérogations devront être validées par le BUREAU REGIONAL.</p>		

Articles	Pré-National	Régional 1	Régional 2
11 – Appareillage des 24 secondes	L'appareil des 24 secondes et sa tenue par un officiel reconnu apte à le faire est obligatoire pour toutes les rencontres de Pré National. L'aptitude de cet officiel sera déterminée par la Commission Régionale des Officiels avec une parution de liste avant le début de la saison sportive. En cas de non-respect, la Commission Régionale des Officiels désignera un O.T.M. pour les rencontres à domicile (les remboursements des frais seront à la charge du club fautif).		
12 – Mutualisation possible entre associations	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Union Senior (US) autorisée ✓ Equipe de coopération territoriale interdite 	Equipe de coopération territoriale (CT) autorisée	Equipe de coopération territoriale (CT) autorisée
13 – Communication et Evènements	Dans le cadre d'une action de Communication et Evènements, le Bureau Régional peut décider de regrouper une journée de championnat sur le même site. Les associations en seront informées au plus tard, une semaine avant le début du championnat.		
14 – Cas particuliers	Tous les cas particuliers qui pourraient survenir en cours ou à la fin de la saison, et non prévus dans le présent règlement, seront traités par le BUREAU REGIONAL.		
15 – Statut de l'Entraîneur	Se reporter au texte « Statut Régional de l'entraîneur » de la saison en cours		

16 – Qualifications et licences

Pré-National		
Nombre de joueurs autorisés :	10 maximum	
Type de licences autorisées (nombre de maximum)	Licence C1 ou T	3
	Licence AS HN	0
	Licence C	Sans limite
Couleurs de licence autorisées (nombre maximum)	Blanc	Sans limite
	Vert	Sans limite
	Jaune	2 <input type="text" value="0"/> 0 <input type="text" value="1"/> 0 <input type="text" value="1"/> 0 <input type="text" value="1"/> 0
	Orange	0 <input type="text" value="0"/> 2 <input type="text" value="0"/> 1 <input type="text" value="0"/> 0 <input type="text" value="0"/> 1
	Rouge	0 <input type="text" value="0"/> 0 <input type="text" value="0"/> 0 <input type="text" value="1"/> 1 <input type="text" value="0"/> 1

NOTA : équipes 2 participant à ce championnat Pré-National, les règles de participation sont celles édictées ci-dessus.

Régional 1 / Régional 2		
Nombre de joueurs autorisés :	10 maximum	
Type de licences autorisées (nombre de maximum)	Licence C1, C2 ou T	3
	Licence AS (autres)	0
	Licence C ou AS-CTC	Sans limite
Couleurs de licence autorisées (nombre maximum)	Blanc	Sans limite
	Vert	Sans limite
	Jaune	3 <input type="text" value="2"/> 2 <input type="text" value="2"/> 1 <input type="text" value="1"/> 1 <input type="text" value="1"/> 1
	Orange	0 <input type="text" value="1"/> 1 <input type="text" value="0"/> 0 <input type="text" value="1"/> 0 <input type="text" value="2"/> 0 0
	Rouge	0 <input type="text" value="0"/> 0 <input type="text" value="1"/> 1 <input type="text" value="1"/> 1 <input type="text" value="0"/> 2

NOTA : équipes 2 participant à ce championnat Régional 1, les règles de participation sont celles édictées ci-dessus.